

**REUNION DU COMITE DE COORDINATION
DU FORUM DES CAISSES DE DEPOT
DOSSIER DE PRESSE**

Libreville, le 25 février 2020 / Radisson BLU

1. LE FORUM DES CAISSES DE DEPOT

Le « Forum des Caisses de Dépôt » est une plateforme d'échanges et de dialogue entre institutions financières chargées de collecter, gérer et utiliser l'épargne ou toute forme de ressources publiques d'investissement, au service du développement économique et social.

Lancé en 2011 à Marrakech (Maroc), il réunit tous les deux (2) ans, les membres dont les activités sont guidées par les principes de protection et de sécurisation des fonds confiés par mandat public.

Il assure également la promotion et la transformation de l'épargne en financements de long terme.

➤ Les pays membres du Forum des Caisses de dépôt

Belgique, Bénin, Brésil, Burkina Faso, Canada, Côte d'Ivoire, France, Gabon, Italie, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tunisie.

➤ Les Caisses de dépôt

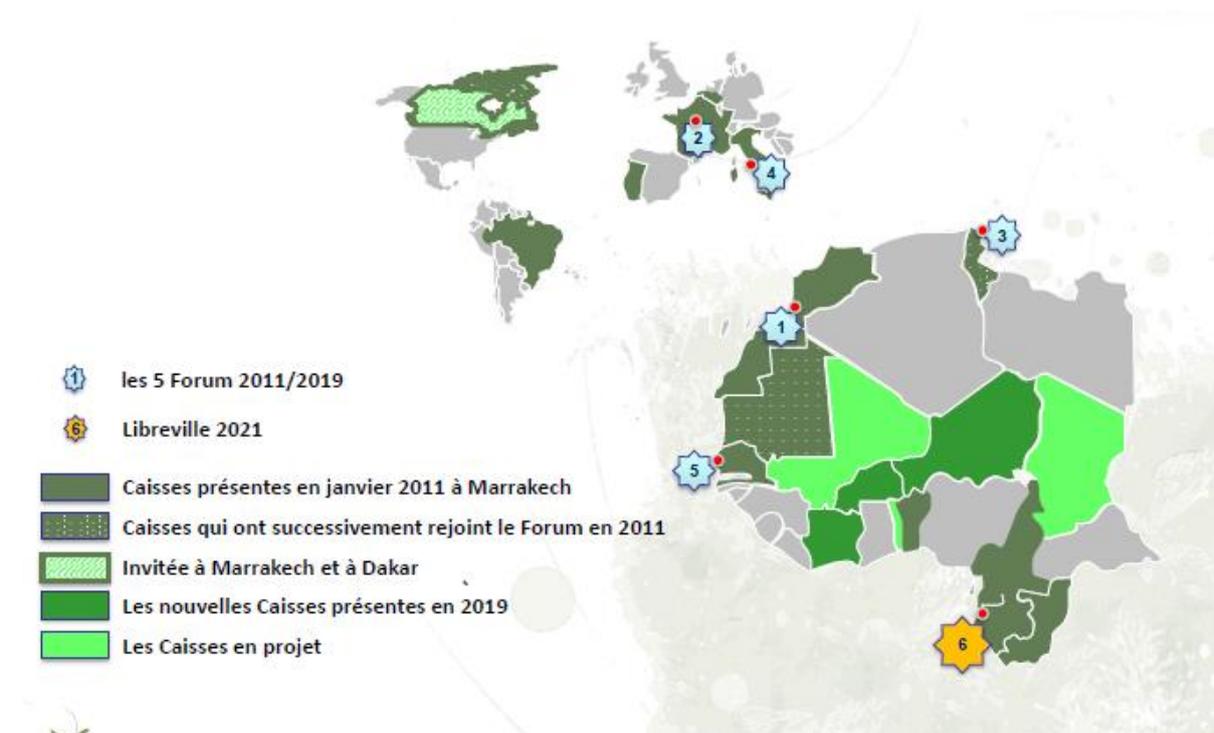
Les Caisses de Dépôt constituent aujourd'hui une catégorie homogène d'investisseurs institutionnels publics dont les spécificités tiennent compte des contextes nationaux.

Elles jouent un rôle majeur dans le développement économique de leur pays à travers les missions qui leurs sont confiées pour répondre à des besoins structurants et à des priorités nationales.

La pertinence du modèle économique n'est plus à démontrer. En effet, les Caisses de dépôt, notamment les plus anciennes, ont prouvé, malgré les crises et les chocs exogènes qu'elles ont traversés, la robustesse d'un modèle institutionnel transnational et singulier dans le paysage économique et financier mondial.

Leur modèle économique et prudentiel s'appuie sur des ressources stables, permanentes, caractérisées souvent par un niveau de fonds propres élevé, des mandats de gestion de fonds de retraite confiés par les pouvoirs publics et des instruments de mobilisation de l'épargne publique.

Les Caisses de dépôts et le forum



2. LA PRESIDENCE DU FORUM DES CAISSES DE DEPOT – CDC DU GABON

Au sortir de la cinquième (5e) Edition du Forum des Caisses de dépôt, tenue à Dakar en septembre 2019, la Caisse des Dépôts et Consignations du Gabon a été élue à l'unanimité à la Présidence du Forum des Caisses de dépôt pour la période 2020 – 2021.

En effet, le Gabon aura la charge d'organiser la 6e Edition du Forum qui se déroulera à Libreville en Juillet 2021, sous le thème « **Promouvoir l'investissement dans l'économie verte et dans le continent Africain** ».

La Présidence du Forum des Caisses est assurée par **Mme Patricia Danielle MANON**, Administrateur Directeur Général, qui se propose d'orienter l'action sur l'économie verte, en partant de l'expérience actuelle des Caisses de dépôt.

La Présidence du Forum est aussi l'occasion de développer le modèle des Caisses de dépôt dans la zone CEMAC. Une priorité sera donnée à la vulgarisation du modèle en Afrique de l'Est et Australe, en nouant des relations avec les autres communautés économiques africaines et en particulier, la COMESA et le SADC.

Des projets pilotes concrets seront proposés par la Présidence du Forum pour encourager les Caisses de dépôt à s'adapter aux changements climatiques, à l'instar du « zéro plastique » et de la lutte contre l'utilisation excessive du papier.

Le projet DIASDEV sera également un des points centraux du Forum. Un projet pilote d'épargne sans frontières entre pays africains (**livrets d'épargne IntraAfrica**) sera proposé.

➤ **La Caisse des Dépôts et Consignations du Gabon**

La Caisse des Dépôts et Consignations du Gabon est un Établissement public à caractère industriel et commercial placé sous la tutelle du Ministère de l'Économie.

Son statut juridique lui permet d'accomplir des missions de service public, de servir l'intérêt général et d'adopter des normes de gestion inspirée du secteur privé et fondées sur la bonne gouvernance et la performance.

La CDC a pour mission principale d'apporter un appui à la mise en œuvre du programme de développement de l'État et des collectivités locales.

Elle assure quatre fonctions principales :

1. En tant que Banquier des organismes et projets publics en autonomie de gestion, elle recueille les fonds affectés, assure leur sécurité et délivre les services financiers ;
2. En tant que tiers de confiance notamment en liaison avec les professions juridiques (notaires, avocats, huissiers, greffiers), elle collecte les fonds de consignations et diverses cautions, et assure des services financiers à ces professions ;
3. En tant qu'investisseur, elle procède d'une part à des investissements en capital en prenant des participations dans différents secteurs économiques ; d'autre part à des investissements dans l'immobilière, et différente autre infrastructure d'intérêt général axés sur les priorités nationales ;
4. À titre accessoire, la CDC réfléchit en permanence avec les pouvoirs publics à trouver des solutions à diverses problématiques nouvelles, ce qui contribue à l'ajustement des missions et l'élargissement de son périmètre d'activités.

La CDC jouit d'une autonomie de gestion administrative et financière tout en étant placée sous la tutelle du Ministère en charge de l'Économie.